

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 35 — — soir, Express.  
6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 57 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

La discussion sur les affaires du Mexique s'est terminée dans la séance de mercredi. L'amendement soutenu par M. Jules Favre ayant été retiré, la question s'agitait entre le texte de l'adresse et l'amendement appuyé par M. Thiers.

Après un véhément discours de M. Jules Favre et une éloquente réponse de M. le ministre d'Etat, ce dernier amendement a été rejeté à la majorité de 199 voix contre 47.

Le paragraphe de l'adresse a été ensuite mis aux voix et adopté.

Des nombreux amendements émanés de l'opposition, il n'en reste plus que deux à discuter : amendement relatif à la question romaine et l'amendement relatif à la Pologne.

On se rappelle que l'opposition n'est parvenue à s'entendre ni sur l'une ni sur l'autre de ces deux questions, et qu'il a été décidé que chacun parlerait ou ne parlerait pas, suivant son inspiration personnelle.

On mande de Copenhague le 27 janvier :

Le roi a ordonné de former la liste des électeurs du duché de Sleswig pour les élections des députés du Folkthing et du nouveau Rigsraad.

Le bruit court que les élections pour le rigsraad, ou assemblée commune du Danemark et du Sleswig, vont avoir lieu très-prochainement.

Cette assemblée serait convoquée immédiatement après.

Le Landthing de Copenhague (première chambre danoise) a discuté l'adresse dans la séance du 26 janvier.

Le président du conseil, répondant à une interpellation de M. Pløeng, a dit :

« Il est difficile d'indiquer l'arrangement qu'on accepterait, et il serait beaucoup plus facile d'indiquer celui qu'on n'accepterait pas. Quant à moi, je ne voudrais ni d'un Sleswig-Holstein uni, ni d'un Sleswig indépendant, ni d'un partage du Sleswig. »

Le projet d'adresse a été voté à l'unanimité par le Landthing.

La température, qui était très-basse au commencement de janvier, s'est sensiblement élevée, depuis le 20 de ce mois, en Danemark. L'Eider est devenu navigable et va servir au transport des troupes. Les Danois organisent une division de canonnières dont les opérations se combineront avec celles de leur armée de terre.

On mande de Francfort, le 28 janvier :

Dans la séance tenue aujourd'hui par la Diète germanique, la Hesse-Electorale doit proposer l'ordre du jour sur le rapport de M. Von der Pfordten, relatif à la question de succession des duchés. L'Autriche et la Prusse combattront les conclusions de ce rapport.

On annonce que la demande d'admission du représentant du duc d'Augustenbourg va être renouvelée dans la prochaine séance de la Diète de Francfort. Il n'est pas complètement impossible que cette proposition soit accueillie, malgré l'énergique opposition de l'Autriche et de la Prusse.

La Correspondance générale, de Vienne, annonce que l'envoyé danois à Vienne, M. le major général de Bulow, a été rappelé et qu'il a présenté ses lettres de rappel à M. de Rechberg. Le secrétaire de la légation danoise, M. Bille, reste provisoirement à Vienne.

Le prince Frédéric-Charles de Prusse et son fils le prince Albert sont arrivés à Lubeck, jeudi dernier, par un train spécial. Ils étaient accompagnés d'un état-major et d'une suite très-nombreuse.

Quelques heures avant l'arrivée des princes, la brigade prussienne, qui campait à Lubeck et dans les environs, depuis le 26 décembre, a commencé son mouvement de marche vers le Holstein.

La Compagnie du chemin de fer prussien Berlin et Hambourg a publié un avis qui suspend le transport des marchandises jusqu'à nouvel ordre, tous les convois devant être affectés au transport des troupes.

On lit dans le Standard, organe de M. Disraeli :

Nous avons sujet de croire qu'au dernier conseil, tenu lundi dernier, le gouvernement de Sa Majesté a pris une décision très-grave relativement à la question dano-allemande.

Cette décision a été soumise par lord Russell à la reine; et des dépêches ont été immédiatement expédiées aux ambassadeurs britanniques près les cours de Prusse et d'Autriche.

Ces dépêches portent formellement que le gouvernement de la Grande-Bretagne sera forcé de prendre une « attitude hostile » le jour

où les Prussiens et les Autrichiens mettront le pied sur le territoire du Sleswig.

On lit dans le Morning-Post :

« La flotte du canal est rappelée pour recevoir l'ordre de faire des préparatifs militaires. L'artillerie est disposée pour le service. Les autorités militaires et navales sont avisées. Les moyens de transport pour le Danemark sont faciles. Helgoland sera une base utile d'opérations. Les Allemands apprendront bientôt qu'il faut nous prendre au sérieux. »

Le Daily-News dit que, pour donner plus de poids à ses remontrances contre une invasion dans le Danemark et pour remplir ses engagements dans le cas où ses efforts ne réussiraient pas à maintenir la paix, le gouvernement britannique a résolu de placer sur le pied de guerre une force militaire de 20 à 30,000 hommes, pouvant agir par terre ou par mer.

En même temps, la flotte du canal est rappelée, et on l'attend à Spithead. Le Daily News espère que ces mesures contribueront à diminuer les dangers de la situation.

On mande de Belgrade une nouvelle importante et qui, si elle était fondée, produirait dans tout l'Orient une sensation profonde.

Le prince Michel de Serbie, qui, comme on le sait, n'a pas d'enfants, aurait manifesté l'intention d'adopter le jeune prince du Montenegro et de lui transférer tous ses droits.

On télégraphie de Bucharest à l'Agence Havas « que l'affaire des couvents dédiés est ter-

## FEUILLETON.

14

## LE MURIER D'OR.

(Suite.)

— C'est bien de notre mère, il y a bien là son nom, sa signature, dit Maurice en comprimant ses sanglots, après avoir essuyé les larmes que cette nouvelle lecture avait provoquées. C'est bien de nous qu'il s'agit et de notre père. Le nom de notre... M. Thibault, répète deux fois avec des détails précis qui ne peuvent laisser la ressource de croire à une confusion... Ah! tu avais raison, Hélène, nous ne pouvons nous réfugier dans l'apparence d'un doute. C'est bien affreux!

Les deux jeunes gens, par un mouvement spontané, se jetèrent en pleurant dans les bras l'un de l'autre.

— Que faire, que résoudre maintenant? dit Hélène, navrée en songeant à M. Thibault. Toutes les explications ne sauraient détruire les accusations d'une mère mourante. Oh! je comprends maintenant les angoisses de celui qu'elle accuse, le jour où il

croit nécessaire de soulever le voile du passé? « Tu me promets de ne pas me haïr et de me pardonner? » disait-il avec un accent que je n'oublierai jamais. — Hélas! tout vient donner à l'accusation de notre mère une autorité implacable! Une atténuation, quelle qu'elle soit, ne saurait renverser la barrière qui s'élève entre nous.

— J'y songeais, dit Maurice.

— Quel parti prendre dans cette navrante situation?

— Entre notre mère et M. Thibault, reprit Maurice d'un ton qui annonçait une décision, il n'y a pas à balancer. Malgré sa parenté, les témoignages d'affection qu'il nous a prodigués, et les bienfaits dont il n'a cessé de nous combler, nous n'avons pas le droit d'oublier ce dont on nous a dit de nous souvenir; si nous n'avons ni la volonté ni le pouvoir d'être ingrats, il nous est impossible maintenant de recevoir l'aumône d'une réparation; ce serait donner tort à la mémoire de celle qui n'est plus. C'est mon opinion, est-ce la tienne?

Hélène inclina tristement la tête.

— Alors nous n'avons plus qu'un seul parti à prendre, quitter sur le champ cette maison.

La jeune fille ne put réprimer un mouvement

d'effroi, quoiqu'elle s'attendit à cette conclusion.

— Je comprends ce que tu éprouves, dit Maurice en répondant à cette muette objection; mais, de quelque côté que je me tourne, il m'est impossible de trouver autre chose; plus j'y songe et plus je vois que c'est le seul parti qui nous reste. Son absence est un hasard heureux dans le malheur qui nous arrive. Il faudrait discuter, écouter une justification, nous établir juges entre l'accusateur et l'accusé. Est-ce possible?

— Tu as raison, nous l'aimons tant, parce qu'il a tant fait pour nous, que peut-être nous croirions à ses paroles, et alors, comme tu le dis, ce serait trahir notre pauvre mère. Mais où aller, que devenir?

— J'y ai songé. Pour toi s'offre naturellement une maison, celle de Mme Paulin, ton ancienne institutrice; nous verrons plus tard. Pour moi, il suffit d'une petite chambre dans le quartier de l'avocat dont je suis le secrétaire. Doublement orphelins, nous nous en aimerons davantage, si c'est possible, et l'un soutiendra l'autre. Ton éducation t'offre des ressources immédiates. Quant à moi, je ferai payer désormais les services que je rendais gratis, et, quand j'aurai mon diplôme, ce qui ne peut tarder,

comme tant d'autres, je courrai les chances du palais.

Hélène ne fit aucune objection et prouva la communauté de ces idées avec celles de son frère en se débarrassant des bijoux et des objets de prix qu'elle tenait de la générosité de son oncle.

— Je suis prête, dit-elle après s'être convaincue qu'elle n'avait en ce moment que ses vêtements les plus ordinaires.

— Quelques mots seulement à celui qu'il nous faut quitter, dit Maurice en se plaçant devant le bureau de sa sœur.

Et il écrivit rapidement ces lignes :

« Nous savons tout. Une circonstance inexplicable a fait tomber entre nos mains la lettre que notre mère vous a écrite à son lit de mort. Nous avions espéré pouvoir révoquer en doute, d'abord son origine, ensuite sa véritable portée. Vain espoir! il a fallu la tenir pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour le cri de douleur d'une victime.

« Maintenant, vous le sentirez, ce n'était pas à nous qu'il appartenait d'en discuter le caractère et d'en peser les mots; nous n'avions à faire que ce que nous prescrivait la piété filiale, croire, et tout sacrifier à notre croyance. Mais il nous sera impos-

minée. » Terminée à Bucharest, soit, mais l'est-elle à Constantinople, à Saint-Petersbourg, à Vienne, à Berlin, etc. Là est la question ?

En attendant, l'irritation de la Porte contre le prince Couza va croissant; les menaces succèdent aux protestations et des préparatifs militaires appuient déjà ces menaces.

Les nouvelles d'Amérique annoncent que les confédérés font de grands préparatifs pour la campagne du printemps. L'armée du général Longstreet se fortifie par de nouveaux enrôlements, elle compte aujourd'hui 54,000 hommes d'infanterie et 12,000 cavaliers.

A Philadelphie, le général Meade a prononcé un discours, où il déclare qu'il poursuivra la guerre en Virginie dès que la mauvaise saison sera passée; et qu'il espère que la paix sera enfin rétablie l'été prochain. Ces espérances sont plus ou moins fondées, mais elles prouvent au moins que le découragement n'a pas encore abattu l'ardeur du Sud.

Le bombardement de Charleston continue. On annonce de New-York que des désastres considérables ont été infligés aux assiégés, et que la ville est presque entièrement abandonnée par les troupes.

Une correspondance d'Amérique publiée au *Moniteur* constate avec quelle difficulté s'effectue le recrutement des armées fédérales. Elle fait prévoir cependant que la guerre est loin d'être près de finir, en ajoutant que de nombreux intérêts commerciaux y trouvent de larges avantages que ne compenseraient pas les bénéfices réguliers, mais modestes, de la paix. D'après le correspondant de notre journal officiel, les fournisseurs d'armées et les marchands d'hommes ne sont pas encore disposés à voir cesser une lutte fratricide, odieuse, mais qui les enrichit. Nous pensons que cette classe d'individus n'a pas l'influence qu'on lui prête sur les destinées des deux Amériques, et que le gouvernement de Washington a d'autres raisons plus avouables et moins monstrueuses que le soin des intérêts de ces commerçants, pour poursuivre la guerre.

D'après les dernières dépêches de Guayaquil, le président de cette république aurait rendu un décret qui appelle aux armes tous les citoyens de quatorze à soixante-cinq ans. Ceux qui ne se présenteront pas seront considérés comme déserteurs et fusillés.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*: Nous avons dit que M. Mac Dougal (de la Californie) avait présenté au Sénat une motion relative à l'expédition française au Mexique.

La conclusion de cette motion est fort simple. M. Mac Dougal demande que Napoléon III soit expressément sommé de retirer ses troupes du Mexique avant le 15 mars pro-

chain, faute de quoi les Etats-Unis déclareront la guerre à la France.

L'ardent sénateur californien n'en est pas à ses débuts sur ce texte; on se rappelle sans doute les furieuses sorties qu'il a faites l'année dernière. Sa proposition de 1864 ne trouvera pas plus d'accueil que ses philippiques de 1865; mais il sera intéressant de suivre la discussion à laquelle elle donnera lieu.

Une dépêche particulière de la Havane, du 7 janvier, nous annonce qu'on venait d'apprendre que le général Bazaine aurait promulgué dans l'Etat de Guanajuato, occupé par nos troupes, le plébiscite relatif à l'élection de l'archiduc Maximilien.

On ne doutait pas du résultat du plébiscite, car les municipalités des grandes villes de cet Etat ont toujours été favorables à l'institution d'un gouvernement monarchique au Mexique.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Correspondance de l'ÉCHO SAUMUROIS.

Paris, 26 janvier 1864.

Mon cher Directeur,

Le carnaval fait décidément triste figure cette année. Il est habillé de brume et de brouillards, et, autour de lui, il gèle, il pleut, puis il repleut et il gèle encore. On a la grippe, on a la fièvre, on tousse, on grelotte, on se plaint, et, devant toutes ces mines malades et maussades, on se demande comment on parvient, à la cour et à la ville, à former ces bals éblouissants de luxe et de vie dont les feuilles spéciales nous entretiennent.

Comment les forme-t-on? Ce n'est pas mon secret; mais ce que je sais bien, c'est que les bals cette année sont aussi brillants que jamais. Celui de mercredi, aux Tuileries, a dépassé encore le premier en éclat et en animation. A neuf heures commencèrent les présentations, faites par le corps diplomatique et le grand chambellan; puis, vers dix heures, l'Empereur et l'Impératrice, accompagnés de tous les membres de la famille impériale, quittèrent le salon Louis XIV et se rendirent dans la salle des Maréchaux en traversant la galerie de Diane. Les danses commencèrent immédiatement. L'Impératrice portait une jupe de gaze blanche, recouvrant une tunique vert d'eau bordée de guirlandes d'acacia; au cou et sur la tête, des diamants montés sur du velours noir. La princesse Mathilde et la princesse Marie-Clotilde étaient en blanc; la princesse Anna Murat, en blanc et bleu; la princesse de Metternich, en blanc avec des fleurs, portait autour du cou un superbe collier de diamants et de perles noires. Parmi les plus jolies toilettes étaient celles de M<sup>mes</sup> de Galiffet, de Beyens, de Morny, de Berthier; de M<sup>lles</sup> Haussmann, de Heeckeren, de Lesseps, de Saint-Germain, etc. Le souper a été

servi vers onze heures et demie, aussitôt après le départ de l'Empereur et de l'Impératrice, et à deux heures, on jouait le galop final dans la salle des Maréchaux.

Les grands bals costumés vont commencer; plusieurs de ces fêtes élégantes sont déjà fixées: celle du duc de Bassano au 5 février dans les appartements du pavillon Marsan, celle de M<sup>me</sup> Dronyn de Lhuys au 7 février à l'hôtel des affaires étrangères. M<sup>me</sup> la duchesse de Morny prépare, à l'hôtel de la présidence du Corps-Législatif, une soirée féérique et d'une originalité piquante; c'est là que doit avoir lieu ce fameux whist animé, dont on a tant parlé, et dont les partenaires seront pris parmi les femmes les plus élégantes, et les cavaliers les plus accomplis.

Enfin, dans les premiers jours de carême, M<sup>me</sup> la princesse de Beauvau conviera la société parisienne aux représentations théâtrales de l'aristocratie, troupe dont elle s'est faite le régisseur au profit de l'Œuvre de Sainte-Anne.

A l'approche de toutes ces réunions travesties, la question à l'ordre du jour des élégances parisiennes est celle du costume. A la Bibliothèque impériale, le cabinet des estampes est envahi par une foule de chercheurs qui compulsent les poudreux recueils de Gaignières: pages, mignons, varlets, écuyers, escholiers, bohémiens, huguenottes et frondeuses, dames de la cour et dames de la halle, bergers et bergères, mugnets et incroyables, tout y passe.

Ceux que la politique intéresse médiocrement, s'occupent toujours de la question du moment: la liberté des théâtres! Les accapareurs et les timides se croient menacés par le décret. Il y a des gens que le mot seul de liberté épouvante. Je crois que de cette liberté il peut résulter un grand bien pour l'art dramatique. Et d'ailleurs je dirai, suivant le précepte de certains médecins homœopathes: Si ça ne fait pas de bien, ça ne peut pas faire de mal.

On a déjà beaucoup parlé de la fameuse Société Nantaise, qui s'est formée pour exploiter trois de nos plus grandes scènes, la Porte-Saint-Martin, le Châtelet et la Gaîté. Cette société nous promet monts et merveilles. Aussitôt que le décret sera mis en vigueur, Paulin Ménier, le remarquable comédien que la Gaîté n'a pas eu depuis longtemps le plaisir d'applaudir, jouera *l'Avare*, un rôle qu'il a rêvé depuis longtemps et étudié avec soin.

Le comédien qui sait donner du relief aux rôles incolores des drames de MM. d'Ennery et C<sup>ie</sup> sera fort remarquable, nous n'en doutons pas, dans un chef-d'œuvre classique.

On assure que la Compagnie impériale des Petites-Voitures vient d'accepter définitivement un compteur mécanique qui lui permettra enfin d'exercer un contrôle efficace sur les cochers. On s'occupe activement, depuis quel-

ques jours, de la confection de ces compteurs dans un atelier du Marais.

Et, pour finir, je jette une pelletée de terre sur la fameuse chanson: *Ah! zut alors!* Oui c'est fini, c'est bien fini, elle a fait son temps.

C'est à présent la *ronde du sultan Bel-Boula* qui va devenir le refrain à la mode. Qu'on se le dise!

Déjà, quand vient minuit, le passant attardé la fredonne à mi-voix:

V'là ce que c'est,  
C'est bien fait,  
Fallait pas qu'il y aille.

Fallait pas qu'il y aille! répond l'écho.  
Et, vaguement, on entend encore: V'là ce que c'est, c'est bien fait.

Ce sont là les premiers symptômes. Mais ils ne trompent jamais. Dans quelques jours, ce refrain sera sur toutes les lèvres.

Pour extrait: P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Nous pouvons annoncer une nouvelle que la marine française accueillera avec une vive satisfaction.

La nomination de M. le vice-amiral Rigault de Genouilly au grade d'amiral vient d'être signée.

Le nouveau maréchal de France est une de ces illustrations telles que la France moderne les aime. Il est arrivé au sommet de la hiérarchie militaire par son seul mérite. M. Rigault de Genouilly joint à toutes les qualités d'un grand marin les véritables facultés de la vie publique, et, en l'élevant aussi haut que ses services, l'Empereur a montré qu'il savait apprécier l'intelligence autant que le courage.

— On lit dans le *Courrier de la Gironde*:

L'imagination des riverains du canton de Saint-Macaire est en ce moment très-fortement en éveil par le fait d'une pêche vraiment extraordinaire qui vient d'avoir lieu à Saint-Pierre-d'Aurillac.

Le 5 du courant, le sieur Canot, pêcheur, retira de ses filets un barbeau d'une longueur de quarante-cinq centimètres.

Ce poisson, plein de vigueur, portait entre les ouies et les premières nageoires un anneau d'or traversant les chairs de la nuque et pendant au-dessous de la gorge.

Cet anneau est d'une grosseur de deux millimètres; il mesure une circonférence de vingt centimètres.

Son jeu est parfaitement libre; il tourne à volonté dans les chairs du poisson, qui sont cicatrisées tout aussi bien que des cartilages d'oreilles humaines façonnés par des boucles portées depuis longues années.

Ce qu'il y a vraiment de remarquable, c'est que ni la chair ni la peau du poisson ne por-

sible d'oublier le bonheur que nous avait procuré cette affection paternelle qui avait remplacé une famille. Quelle qu'en soit l'origine et la cause, le bienfait, au degré où vous l'avez élevé, ne peut pas plus sortir de la mémoire que du cœur.

« Adieu! »

Après avoir signé ce billet, Maurice passa la plume à sa sœur, qui traça son nom d'une main défaillante, en versant des larmes sur le papier.

— Du courage, Hélène! du courage! fit Maurice, qui prenait subitement dans cette circonstance une attitude que sa sœur n'eût pas attendue.

Il montrait qu'il était digne du rôle de protecteur que les événements venaient de lui imposer si cruellement.

Comme sa sœur, il se dépouilla des superfluités élégantes qui complétaient sa toilette et ne garda qu'un peu d'argent, se promettant mentalement de le restituer dès qu'il en aurait la possibilité.

Hélène jeta un long regard de tendresse sur les objets qui garnissaient sa chambre.

En disant adieu à tous ces muets témoins des jours heureux de son enfance et de sa jeunesse, elle sentit son cœur se fendre. Seule, elle n'eût pas eu la force de franchir le seuil de cet appartement où

tout souriait à l'esprit.

Maurice, qui ressentait la contagion des sentiments d'Hélène, craignait de manquer de résolution s'il tardait plus longtemps.

— Allons, partons, dit-il avec une brusquerie qui cachait mal ses propres sensations.

— Encore un moment, fit Hélène d'un ton suppliant.

Et elle tira le cordon d'une sonnette.

— Gertrude, dit-elle à la femme de chambre qui parut, je vous recommande mes oiseaux et mes fleurs pendant mon absence.

— Mademoiselle s'absente! s'écria Gertrude d'une voix où l'étonnement se disputait à l'inquiétude, car elle avait été frappée de l'altération des traits de sa jeune maîtresse.

— Des raisons que je ne puis dire à personne m'y obligent. Mais mon frère m'accompagne.

La femme de chambre resta interdite, car la physionomie joyeuse de Maurice était empreinte d'une sombre tristesse.

— Est-ce qu'il y aurait un malheur? demanda-t-elle d'une voix altérée.

— Rassurez-vous, Gertrude, se hâta de dire Maurice, il ne s'agit de rien que vous puissiez supposer.

Nous allons simplement chez Mme Paulin, de l'avenue Montaigne. Ma sœur a besoin de quitter la maison.

— Sans compter que la chère demoiselle fait bien de changer d'air, répliqua Gertrude abusée par le mot et en poussant un soupir de soulagement. Elle a la figure si défaite!

— Si par hasard mon oncle, qu'on attend de jour en jour, arrivait, vous lui remettiez cette lettre, ajouta Maurice en tendant un papier cacheté.

— Soyez tranquille, monsieur Maurice. Mais mademoiselle n'a donc pas besoin de mes services, qu'elle me laisse à la maison?

— Non, puisqu'elle va chez Mme Paulin, où il y a plus de monde qu'il n'en faut. D'ailleurs, vous aurez à prendre soin, en son absence, de tout ce dont ma sœur s'occupait.

Après quelques recommandations déguisant toutes autant d'adieux, Hélène embrassa la brave fille qui lui était sincèrement attachée, prit le bras de son frère et sortit par le passage particulier de son appartement. Elle n'avait plus la conscience de rien et se laissait conduire presque machinalement.

Ce pendant, à deux ou trois reprises, elle ne put s'empêcher de se retourner pour voir encore cette

maison d'où la chassait un héroïque sentiment de piété filiale. Sans le bras de Maurice, elle eût défailli, en voyant, à l'angle de la rue, disparaître les rameaux dorés du *Murier*, étincelant aux lueurs du couchant.

## VIII. — LA PIERRE DE TOUCHE.

Les malheurs viennent par troupes, dit un proverbe, le plus véridique, hélas! de tous les proverbes.

Le départ de Maurice et d'Hélène, regardé pendant les premiers jours, sur les renseignements de Gertrude, comme une simple absence commandée par des raisons de santé ou par le besoin de distraction, ne tarda pas à prendre un autre caractère.

Avec les idées et les sollicitudes qu'on connaissait à la nièce de M. Thibault, on ne s'expliquait ni la disparition de Maurice, ni l'abdication tacite de sa sœur. Des Champs-Élysées à la Chaussée-d'Antin il n'y avait pas assez loin pour que la jeune fille ne pût au moins de temps à autre, venir faire quelques visites à la maison.

Si elle eût été habituellement étrangère au mouvement des affaires, Hélène n'eût donné qu'un ali-

ent aucune cicatrice extérieure, et qu'on cherche vainement sur l'anneau la moindre trace de soudure.

Depuis combien de temps ce fils de la Garonne porte-t-il cet ornement inusité? — Il y a bien des années sans doute, car l'anneau en question est très-usé, et son usure indique des frottements répétés sur les cailloux du fleuve.

Grande a été l'émotion dans tout le pays; ça été un pèlerinage incessant de Saint-Macaire et des communes voisines pour visiter le barbeau merveilleux.

Les imaginations ont fait encore bien plus de chemin que les jambes des habitants des deux sexes :

Les bonnes femmes y voient une manifestation miraculeuse; elles en parlent mystérieusement. D'autres, plus positifs, y voient une expérience tentée pour déterminer l'accroissement progressif du poisson dans quelque vivier d'où il se serait échappé; d'autres y voient l'œuvre de quelque esprit fantaisiste; d'autres, enfin, plus discrets, y voient de tout un peu, sans y voir rien du tout que le fait très-singulier et très-véridique que nous livrons à l'examen des curieux et à la sagacité des amateurs d'énigmes.

Le poisson qui préoccupe si vivement les imaginations du bon pays de Saint-Macaire se trouve dans le vivier d'une habitation voisine du chef-lieu, où l'on peut le visiter librement.

— On lit dans *l'Europe* :

Un jeune Américain, possesseur d'une grande fortune et d'un spleen tout britannique, M. J. S., après avoir promené l'un et l'autre à travers le monde, était allé se fixer pour quelques jours à Genève.

Étant un soir au théâtre, son regard blasé s'arrêta tout-à-coup sur une belle jeune fille, assise au parterre. M<sup>lle</sup> M. B. L'idée de la distraction que pouvait peut-être lui procurer une intrigue le poussa à l'entreprendre.

La sortie du spectacle, il suivit la jeune personne qui était accompagnée de ses parents, et sut ainsi où elle demeurait. Aussitôt rentré chez lui, il donna ses instructions à son valet de chambre, sorte de Frontin très-habile dans ce genre de missions.

Le lendemain matin, notre laquais alla aux informations, et, avec cette ruse de valet stylé, s'enquit de tous les détails concernant celle qui avait attiré les regards de son maître.

La réponse qu'il fit au jeune homme fut que tout échouerait devant la vertu de la jeune beauté.

Piqué de ces obstacles, l'Américain jura que cette femme lui appartiendrait coûte que coûte, et, après avoir lui-même tâté le terrain sans se faire connaître, il s'aperçut qu'il avait affaire à une de ces femmes qui ne s'obtiennent que par le mariage.

Il résolut alors de l'épouser.

Mais épouser une femme qui ne l'aurait peut-

être accepté que pour sa fortune ne le tentait en aucune façon : il voulait être aimé pour lui-même.

Son plan fut de suite tracé.

A force d'intrigue et de diplomatie, J. S. parvint à entrer comme commis dans la maison de son futur beau-père, et cela sous les dehors d'un jeune homme n'ayant que son intelligence pour toute fortune.

Il sut se maintenir dans son rôle et n'éveilla aucun soupçon.

Qu'advint-il? C'est que son caprice se changea en passion qui ne fit qu'augmenter de jour en jour, et qu'au bout de six mois la jeune fille, touchée de son amour, le partagea. Le père, après bien des scrupules, consentit enfin au mariage; la noce se fit, noce modeste comme celle d'un commis à douze cents francs.

Le jour même, notre jeune couple partait pour faire son voyage de noce, et le lendemain soir arrivait à Paris; ils descendirent dans ce que la jeune femme crut être un hôtel.

C'était bien un hôtel, mais un des plus beaux hôtels du faubourg Saint-Germain.

Son étonnement fut grand et son bonheur aussi, supposons-nous, quand elle apprit qu'elle était chez elle, et que le pauvre petit commis qu'elle avait épousé disposait de plusieurs millions.

Ses parents l'ont rejointe, et le père soutient maintenant que son gendre lui avait toujours semblé au-dessus de sa position.

— La hauteur des maisons de Paris et conséquemment celle de leurs escaliers causent toujours l'étonnement et quelquefois la frayeur des provinciaux nouvellement arrivés.

Un mien ami, ingénieur en Bretagne, était venu me voir. Il avait fait des courses et des visites toutes la journée, monté une cinquantaine d'étages; le malheureux était sur les dents.

Nous rentrions. En gravissant mes cinq étages, il s'arrêtait à chaque palier, levait la tête avec désespoir: « Nous n'y sommes pas encore? Dieu, que c'est haut! » s'écriait-il.

Enfin, nous arrivons; mon ami se laisse tomber dans un fauteuil et me dit: « Cent deux marches!... Je les ai comptées; chaque marche doit avoir dix-sept centimètres de hauteur, soit dix-sept mètres pour l'escalier entier.

» Tu montes bien, en moyenne, tes escaliers trois fois par jour, soit cinquante-un mètres qui, multipliés par trois cent soixante-cinq, donnent, pour l'année, dix-huit mille six cent quinze mètres de hauteur. En admettant, ce qui ne doit pas être exagéré, que tu montes tout autant d'escaliers pour tes affaires et tes visites, nous arrivons à trente-sept mille deux cent trente mètres, c'est-à-dire, mon cher, que, sans l'en douter, tu fais à peu près sept fois par an l'ascension du Mont-Blanc.

Bien du plaisir! Dès demain je vais retrouver mon rez-de-chaussée de Quimper. »

destinataire ni même une simple communication de sa part.

Trois ou quatre fois M. Valérian vint demander Maurice et joignit ses préoccupations aux soucis de tout le monde. Quant à Duchâtelet, il avait plus d'un motif pour souffrir de l'éloignement inexplicable d'Hélène. Il n'entra pas, il ne pouvait entrer dans sa pensée d'intervenir dans cet événement et d'en chercher directement les causes. Mais il recueillait avec un empressement infatigable et toujours déçu, les renseignements insignifiants que rapportaient ses camarades. Ses anxiétés et ses tristesses n'échappaient ni à Pelloquin ni à Desroches. L'un avait la clairvoyance de l'inimitié, l'autre celle de l'affection. Le premier était en ce moment l'homme heureux de la maison. Sa satisfaction, invisible à tous les yeux, se trahissait pour Desroches, qui comprimait à grand-peine les violentes colères que soulevait son indignation.

— Patience, murmurait-il pour se calmer, le misérable payera toutes ses noirceurs à la fois.

(La suite au prochain numéro)

— Voici encore un petit extrait des 60,000 guérisons sans médicaments par *la Revalescière*, délicieuse bouillie pour déjeuner qui; à quelques sous par jour, économise cinquante fois son prix en d'autres remèdes. Guérisons: N° 34,314, M<sup>me</sup> l'épouse de M. le Maire de Volvic, d'une maladie pulmonaire avec crachement de sang et toux opiniâtre. — N° 38,418, M. le docteur Minster, de crampes, spasmes, mauvaises digestions, constipations et vomissements journaliers. — N° 34,614, M. le baron de Polentz, préfet de Langeneau, de constipation opiniâtre et souffrance des nerfs. — N° 48,721, M. le baron de Zaluwskowki, général de division, de la goutte et de souffrances terribles de plusieurs années dans les voies digestives. — N° 46,270, M. James Roberts, négociant, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements et constipations et surdité de vingt-cinq années. — N° 46,422, M<sup>me</sup> la comtesse de Castlestuart, de neuf ans d'une maladie du foie, irritation aux nerfs et aliénation d'esprit. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS; 77, REGENT STREET, LONDRES; et 12, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 52 fr.; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue St-Jean, 23; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (343)

## Chronique Locale.

Saumur, le 28 janvier 1864.

Monsieur le Rédacteur,

« Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit... »

C'est dans cette maxime du Divin-Maître que j'ai puisé la conviction qui me fait demander pour les invalides de notre armée de travailleurs, un hospice séparé.

Raisonnant un moment par hypothèse, je dis :

« Vous avez une fortune brillante... vous êtes ce que l'on appelle les heureux d'ici-bas... Un jour pourtant, l'adversité vient frapper à vos portes; elle frappe et frappe encore, elle est impitoyable; famille, richesses, honneurs, tout a disparu; vous implorez ceux qui se disaient vos amis, ils ne vous répondent pas, et un soir, le corps brisé, l'âme découragée, vous vous trouvez seuls, sans asile et sans pain.... »

» Deux établissements de bienfaisance vous sont ouverts: l'un s'appelle *Hôpital-Général* (le nom seul renferme ce je ne sais quoi qui sent la prison); l'autre a été fondé spécialement pour recevoir les pauvres éprouvés, les infirmes, les vieillards: c'est le foyer des *Invalides civils*.

» Le règlement y est juste, la liberté douce, les soins y sont affectueux et bons, le corps y est bien, le cœur joyeux, l'âme presque contente.... Choisissez.... »

Votre bien dévoué,

CHARLES DELAUNAY.

Par décret de l'Empereur en date du 27 janvier, est nommé, juge au tribunal de première instance de Lectoure (Gers), M. Sclopis, juge de paix du canton de Doué, licencié en droit.

Voici le résultat connu de l'emprunt de 300 millions dans le département de Maine-et-Loire :

Rentes souscrites, 241,886.

Nombre de souscripteurs, 1,544.

Le *Phare de la Loire* insérait en tête de son numéro de lundi 25 janvier, le communiqué suivant :

*Cabinet du conseiller d'Etat préfet de la Loire-Inférieure.*

« On lit dans le *Phare de la Loire* du 24 janvier 1864 :

» Nous apprenons ce soir que les Saxons n'ayant pas voulu laisser aux troupes austro-prussiennes l'honneur du premier feu, en

» sont venus aujourd'hui aux mains avec les Danois. »

« Cette nouvelle est complètement inexacte. »

VILLE DE SAUMUR.

Dimanche-Gras 7 février 1864, à une heure,

## CAVALCADE TRAVESTIE

Organisée au profit des pauvres,

PAR LES JEUNES GENS DE LA VILLE DE SAUMUR,

Avec le concours

De la Musique de l'École impériale de cavalerie

ET DE LA MUSIQUE DE RESTIGNY.

La cavalcade parcourra les principaux quartiers de la ville et fera une quête, sur son passage, en faveur des indigents.

## GRANDE FÊTE DE NUIT

PROMENADE AUX FLAMBEAUX,

Illumination des chars en lanternes de couleur,

## TÊTES GROTESQUES,

Feux de Bengale et divertissement

pyrotechnique.

NOTA. — La commission de la cavalcade invite tous les habitants à contribuer à l'éclat de la fête de nuit, en illuminant sur tout son parcours.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Londres, 29 janvier. — Le *Times* croit savoir qu'il n'y a pas de divergences d'opinions entre la France, l'Angleterre et la Russie dans la question dano-allemande. La France serait d'accord avec l'Angleterre au sujet des représentations faites par celle-ci en faveur de la paix.

Napoléon III, ajoute le *Times*, maintient le traité de Londres; il reconnaît Christian IX souverain des duchés et croit que les réclamations de l'Allemagne pourront être satisfaites sans violer le traité de Londres.

Mais l'Empereur des Français pense qu'une participation active dans cette affaire le mettrait dans une position difficile et qu'une démonstration hostile de l'Angleterre contre les puissances allemandes serait moins dangereuse qu'un conflit entre celles-ci et la France.

Nous pouvons bloquer les ports allemands et envoyer des forces dans le Sleswig, sans que la guerre cesse d'être locale. Si la France envoyait 500 000 hommes sur le Rhin, ce serait une question d'ambition française.

Il est possible, si la guerre commence, que la France tire aussi l'épée, mais à présent elle ne veut pas irriter ses voisins. En attendant, la France a fait connaître sa manière de voir et ses sympathies.

Le *Morning-Post* dément le bruit d'une crise ministérielle.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

## BULLETIN FINANCIER.

Pendant toute la semaine, les transactions n'ont guère eu d'activité que sur les fonds publics. Le comptant a été faible au début, et le report se maintenait très-haut, chacun voulant réaliser des ressources immédiates pour la souscription. On a paré à ce danger en autorisant les souscriptions garanties par le dépôt d'inscriptions de rentes ou de bons du Trésor. Depuis lors, le comptant a été très-ferme, le report a disparu entièrement, et même hier, la rente a été cotée plus cher au comptant qu'à terme.

A côté du marché de la rente, il s'est traité bien peu d'affaires. Cependant le Crédit mobilier a été agité encore par des oscillations assez fortes. Il a touché 4,050 et il est retombé à 4,005. Ce cours a ramené des demandes qui l'ont fait remonter à 4,025. Les autres établissements de Crédit demeurent stationnaires. Les chemins de fer français ont peu varié, à l'exception du Midi, qui a flechi sensiblement. Les recettes du Séville-Cadix se soutiennent toujours.

La situation pénible et languissante des affaires ralentit les transactions sur le marché industriel et invite les capitalistes à un redoublement de prudence. Mais aucun placement ne saurait mieux leur convenir que les obligations du Crédit foncier et de la Ville de Paris, et nous signalons particulièrement aux petites épargnes, les facilités que leur offre la maison Detaille et Cie, rue Montmartre, 114, qui

met ces titres à leur disposition, en donnant un délai d'un an pour se libérer, par à-comptes tous les deux mois.

Nous appelons de nouveau l'attention sur la Société formée par le nouveau chauffage au moyen des gaz hydrogène et oxygène, obtenus par la décomposition de l'eau. La clôture de la souscription a lieu le 10 février, chez MM. Sandrier et Cie, 44,

rue du Conservatoire, au siège de la Banque de capitalisation.

La souscription aux obligations des mines d'Argentella se poursuit avec succès. Comme il s'agit d'obligations garanties par la compagnie d'assurances la Paternelle, les capitaux recherchent à bon droit un placement qui leur offre toute sécurité.—J. Paradis.

BOURSE DU 28 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 66 40.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 95 00.

BOURSE DU 29 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 66 45.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

#### FAILLITE SANZAY.

Aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le 27 janvier courant, enregistré, le sieur Jean Baptiste Sanzay, boulanger à Douces, a été déclaré en état de faillite. M. Barbin, juge suppléant, a été nommé commissaire de cette faillite, et M. Mangonneau, huissier à Doué, syndic provisoire.

Le greffier du Tribunal,  
Th. BUSSON.

(45)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

UNE MAISON, rue du Temple.  
UNE MAISON, rue Beaurepaire.  
UNE MAISON, rue de la Basse-ille.

PLUSIEURS MAISONS, rue Royale, (46)

Etude de M<sup>e</sup> E. LEROUX, notaire à Saumur.

### A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

Située à Bagnaux, rue des Pauvres, composée de 3 bâtiments dont 2 neufs, remise, cour, jardin, le tout entouré de murs contenant 11 ares. Appartenant à M. Mongas et à M. Renard-Mongas.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, pour traiter. (47)

Etude de M<sup>e</sup> AUDOUIN, notaire à Nueil.

### VENTE MOBILIERE

APRÈS DÉPART.

Le dimanche 31 janvier 1864, à midi, et le dimanche suivant à la même heure, il sera procédé, à Nueil, dans la maison de M. et M<sup>me</sup> Hardouin, boulangers et aubergistes, à la vente aux enchères de tout le mobilier qui servait à pratiquer ladite auberge ainsi que la boulangerie.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A LOUER

Présentement,

### UN PAVILLON

ET UN JARDIN

De 20 ares, bien planté et avec eaux vives.

Situé à Saumur, au Jagueneau.

### UNE BRASSERIE

Avec tous ses ustensiles et accessoires.

Et PLUSIEURS MAISONS et PORTIONS DE MAISON, à Saumur, levée Notre-Dame.

S'adresser à M. CHARLEMAGNE DUPUIS, propriétaire à Saumur, et audit M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (49)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### FONDS A PLACER

Diverses sommes à termes et à rente viagère. (25)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### UNE MAISON

Située à Saumur, rue Duplessis-Mornay, n° 9,

Composée de plusieurs chambres basses, plusieurs chambres hautes, trois greniers, cave, cour, jardin avec bassins, chambre dans le jardin.

Toutes facilités pour le paiement.

S'adresser soit à M. MILLERAND, propriétaire de cette maison, soit à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (35)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

### A VENDRE

En totalité ou par parties, Les

### BIENS IMMEUBLES

CI-APRÈS,

Appartenant à MM. Duveau et Jestrie.

Commune de Saint-Hilaire Saint-Florent.

Vingt-et-un ares 28 centiares de vigne, au clos Fouchard.

Vingt-huit ares 15 centiares de vigne, au Bois-Brard.

Maison, cellier et jardin, contenant 58 ares 60 centiares, au Pont-Fouchard.

Quatre-vingt-huit ares 95 centiares de vigne, au Clos Pointu.

Un hectare 34 ares 79 centiares de vigne, à la Croix-des-Sables.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. (32)

Etude de M<sup>e</sup> E. LEROUX, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE :

1<sup>o</sup> UNE MAISON, située à Saumur, place de Nantilly, occupée par M<sup>me</sup> veuve Herbault-Cartault;

2<sup>o</sup> UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, occupée par M. Jeuniette, plâtrier;

Appartenant à M<sup>me</sup> veuve Herbault-Cartault et à son fils.

S'adresser, pour traiter, à madame dame HERBAULT ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. (661)

### A VENDRE

OU A ARRENTER

Rue de la Marine.

### UNE MAISON

Agréablement située sur la Loire, au midi;

Ayant cour, basse-cour, écurie, remise, et autres servitudes commodément établies.

S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur, ou dans la maison.

### A LOUER

Présentement,

Ou pour la Saint-Jean prochaine, PREMIER ÉTAGE

Près la place de la Gare.

S'adresser à M. BARRABANT, même maison. (636)

### UNE BOURSE

Commune pour exonération du service militaire est ouverte par plusieurs pères de famille en l'étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur. (28)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

## GRANDE VENTE DE VINS

Le dimanche 31 janvier 1864, à midi,

Il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à l'ancienne propriété de feu M. CHAPUIS, située à Champigny, commune de Souzay, près Saumur, à la vente publique aux enchères des vins provenant du clos de cette propriété, connu pour un des meilleurs crus de ce canton.

Il sera vendu :

3 tonnes et 6 poinçons de . . . . . 1860.

7 tonnes et 8 poinçons de . . . . . 1861.

11 tonnes et 4 poinçons de . . . . . 1862.

11 tonnes de . . . . . 1863.

4 tonnes et 4 poinçons de . . . . . 1858.

1 tonne vin rosé de . . . . . 1863.

En tout, 25<sup>7</sup>/<sub>8</sub> hectolitres environ ou 115 poinçons. Plus 1200 bouteilles bon vin blanc des coteaux, et 500 bouteilles rouge 1858.

Plusieurs cuves cerclées en fer, tirant dix poinçons.

8,000 chevelues de rouge, première qualité, plant de Bourgueil et Champigny.

Barriques vides, etc.

Le même jour ON VENDRA UNE JUMENT anglaise, fille de Caravan, âgée de 10 ans, pleine de 8 mois, saillie par un étalon arabe du haras d'Angers.

On paiera comptant, plus 5 pour 0/0.

NOTA.—Pour faciliter les acquéreurs, les omnibus de M. Lefèvre partiront de la place de la Bilange, à Saumur, à 11 heures précises et se rendront sur les lieux. Ces voitures repartiront le soir de 4 à 5 heures (prix très-modéré). (38)

### A VENDRE

OU A LOUER,

Pour la Saint-Jean 1864,

### MAISON, JARDIN

ET SERVITUDES,

Rue de l'Hôtel-Dieu, n° 19.

S'adresser à M. FOURNÉE-CHESS-NEAU. (39)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

### ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 13 février 1864, il sera procédé, à trois heures de relevée, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzerne, paille et avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n° 3), où le public sera admis à en prendre connaissance. (36)

### A VENDRE

UN BEAU BILLARD

S'adresser au bureau du journal.

### TROIS MAISONS

A VENDRE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean,

### UNE PETITE MAISON

Située rue Courcouronne, n° 4.

S'adresser même rue, au n° 8.

### APPARTEMENT A LOUER

Rue d'Orléans, 99.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve LECHAT.

### A LOUER

En totalité ou par parties,

### VASTE TERRAIN,

Propre à faire un entrepôt, appartenant à M. Delande de Bagnaux, Situé aux Malignes, canton du Pont-Fouchard, sur la route de Doué à Saumur.

S'adresser à M. LETEUILLE, menuisier, rue Brault, à Saumur. (26)

M<sup>e</sup> Le Blaye, notaire à Saumur, DEMANDE UN CLERC. (5)

## FABRIQUE DE BILLARDS ET MEUBLES

Menuiserie en bâtiments.

### J. RATOUIS

Rue St-Nicolas, 31, Saumur,

A l'honneur de prévenir MM. les propriétaires qu'il se chargera, à l'avenir, de tous les travaux de menuiserie de bâtiments. On trouvera chez lui tous les dessins de menuiserie nécessaires à la construction, dans le goût le plus moderne, tels que devantures de boutiques, portes cochères, lambris, décors intérieurs d'appartements, chaires à prêcher, confessionnaux.

#### DÉCORS DE JARDINS :

Kiosques, ponts, barrières et chaumières. Dessins de pièces de menuiserie, dans le nouveau style néo-grec, exécutés sur les plans de nos plus habiles architectes, dans les quartiers neufs de Paris. Ces nouveaux dessins traitent d'un genre pour ainsi dire encore inconnu.

Il continuera, comme par le passé, sa fabrique de billards et meubles, que l'on trouvera tout confectionnés, en noyer, acajou, frêne, chêne, érable, palissande et bois de rose.

Mains-courantes d'escaliers en différents bois;

Fournitures et réparations de billards;

Réparations de meubles antiques et modernes;

Marbres pour meubles.

Dépôt de placages de toutes sortes, de la maison Delcour, de Tours.

#### Vente en gros et détail.

Pieds de tables, sculptures et rouleaux de lits. (51)

## MAGASIN DE CHARBONS ET COKE

Quai Saint-Nicolas,

ANCIEN ÉTABLISSEMENT CHARNOD.

La Compagnie des Houilles de Blanzay a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient d'ouvrir, dans des magasins situés quai Saint-Nicolas, ancien établissement Charnod, un dépôt de charbons et coke, pour la vente en gros et en détail, à des prix très-modérés, tels que :

Charbons de Blanzay, purgés de menu grélat, tout venant ordinaire des menus, anthracites, pour fours à chaux;

Charbons anglais, roche de Sunderland, noisette de Sunderland, cardiff pour forge, cardiff à vapeur, cardiff menu Liverpool.

Charbons de Saint-Etienne.

Coke de charbons anglais.

S'adresser à M. JEUNETTE, agent de la Compagnie, place de l'Hôtel-de-Ville, 18, à Saumur. (6)

Saumur, P. GODET, imprimeur.